

*Compte rendu synthétique
Conseils de Quartier
Mercredi 6 octobre 2021 à 20 h 00*

Quartier : Eglantine

Elus référents : Mme REGRENIL– Mme SEDANO – M. BANIZETTE

Monsieur le Maire débute le conseil de quartier Eglantine à 20 h 05.

Introduction

Dans un premier temps, Monsieur le Maire présente la Charte de l' élu référent de quartier, validée par le Conseil Municipal. Les conseils de quartier sont pilotés par trois élus : deux élus issus du groupe majoritaire au Conseil Municipal et un élu issu du groupe minoritaire. Monsieur le Maire précise que cette charte représente un engagement de la part de chaque élu.

Dans un second temps, Monsieur le Maire présente l'objectif de ces conseils qui ont pour vocation à traiter des problèmes et/ou à mettre en œuvre des projets collectifs. Monsieur le Maire ajoute que les mineurs de moins de 16 ans sont autorisés à participer aux conseils de quartier accompagnés du représentant légal.

Monsieur MAZERE, Maire Adjoint à l'environnement, participation des habitants et vie associative, souligne le caractère autonome des conseils de quartier. En effet, il est proposé d'élire un bureau parmi les administrés pour désigner un(e) référent(e) habitant(e) et un(e) secrétaire de séance afin de réaliser des comptes rendus de réunions. De plus, l'espace social Victor-Hugo sera mis à disposition des administrés qui souhaitent avoir un lieu pour se réunir avant ou après les Conseils de quartier (réservation auprès des agents de l'espace social). Monsieur le Maire précise qu'il est essentiel de tenir informé les habitants de chaque quartier sur les débats et projets qui seront menés lors des réunions. Cette communication sera réalisée au travers du bulletin municipal, du site internet de la commune, mais aussi entre les habitants.

Monsieur le Maire fait un point sur le budget participatif. L'objectif étant de pouvoir proposer un projet par quartier qui sera financé par la collectivité. Le montant de ce budget n'est pas encore déterminé. Il devrait être budgétisé pour l'année 2022.

Vitesse sur le quartier Eglantine

Les administrés constatent que la vitesse est non respectée dans le quartier et qu'il y a beaucoup de circulation avec la présence du théâtre. Les habitants proposent des ajustements afin de réduire la vitesse : dos d'ânes, passages piétons, rétrécir la chaussée, limiter la vitesse à 30 kilomètres heure dans certaines rues.

Monsieur le Maire précise que des travaux vont débiter rue de l'épargne. Tous les quartiers ne pourront pas être aménagés en même temps. Monsieur le Maire ajoute que le policier municipal effectue des contrôles.

Monsieur MAZERE évoque l'idée de la rue Emile Roux comme rue « test » pour faire ralentir la vitesse.

Stationnement

Plusieurs problèmes de stationnement sont relevés notamment aux abords des écoles. Parfois, certains administrés sont dans l'impossibilité d'avoir accès à leur domicile.

Il a été évoqué le problème de stationnement aux abords de l'école des Mérigots et aux abords du théâtre On stage rue Parmentier et rue Emile Roux. Il y a également un souci rue des Ecoles sur le

marquage au sol de la ligne jaune. Celle-ci n'est pas respectée et cela empêche de sortir de la rue Emile Roux à cause des voitures stationnées en infraction.

Les administrés proposent d'installer des priorités à droite rue Emile Roux et rue des écoles.

Espaces Verts

Les administrés évoquent la « mauvaise santé » du bois et du sous-bois des Méricots. Cependant, depuis qu'un arrêté municipal a été pris par le Maire sur la tenue en laisse des chiens dans le bois, celui-ci est plus agréable à la promenade.

Monsieur MAZERE conclut en expliquant que le but est que chacun s'entende dans le bois.

Madame SEDANO invite les habitants à accepter que la faune s'installe autour du bois.

Le problème de débordement des haies sur le trottoir est évoqué. Monsieur le Maire répond qu'il y a beaucoup de personnes âgées qui sont parfois dans l'impossibilité de le faire eux-mêmes.

Monsieur le Maire aborde le sujet des herbes qui poussent sur les trottoirs qui endommagent la voirie, entraînant des coûts élevés pour les réparations.

Autres points abordés

Les habitants proposent de réinstaller le bouton de rappel aux feux tricolores au carrefour de l'école des Méricots.

Point vigilance citoyenne

Un projet sur la vigilance citoyenne est en cours sur la commune.

Monsieur le Maire et Monsieur MAZERE clôturent la réunion à 21 h 30 et remercie l'ensemble des habitants présents à cette première réunion. Un prochain conseil de quartier devrait se tenir avant les fêtes de fin d'année.